



Département du Calvados

Commune d'Argences

Extrait de la séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 29/05/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 5

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, M. Nicolas ESNAULT, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, adjoints au Maire, M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, M. Philippe OUVARD, Mme Françoise BERTHOME, M. Mickaël ANDRE.

Absents avec procuration de vote

Mme Martine BUTEUX représentée par Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Marianne TURPIN représentée par M. Nicolas ESNAULT, Mme Monique SIMONNET représentée par Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Christelle BEAUDOUIN représentée par M. Emmanuel REINE, M. Michaël VILALTE-HEUZE représenté par M. Richard MARTIN.

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Emmanuel BERTHELOT

Délibération n°2026-054 Demandes de subventions au titre du contrat de territoire et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Rapporteur Lydie MAIGRET

Dans le cadre du contrat de territoire conclu avec le Département du Calvados et du dispositif DSIL avec l'Etat, trois demandes de subventions ont été déposées.

1 – Rénovation des installations sportives du stade Roger Maginier :

Cet équipement a fait l'objet en 2025 d'importants travaux afin de répondre aux normes en vigueur en matière d'hygiène, d'accessibilité et de sécurité, ainsi qu'aux besoins fonctionnels des utilisateurs. Il est principalement mis à disposition du Muance Football Club, qui regroupe plus de 300 licenciés issus d'une quinzaine de communes du territoire.

Une première phase de travaux a ainsi été réalisée en 2025, portant sur la rénovation des vestiaires. Une dernière phase est envisagée pour l'année en cours. Elle consiste en la réfection des sanitaires, le remplacement de l'éclairage des terrains par un éclairage LED, en partenariat avec le SDEC, ainsi que la mise aux normes des buts de football.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 165 137,12 € HT. Le SDEC apportera une aide de 25 374,11€ et une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été déposée auprès de la Préfecture du Calvados. Le Département sollicité pour apporter son aide à hauteur de 40% du coût du projet.

2 – Rénovation des installations sportives dédiées au Tennis et réfection du sol des Coteaux :

La surface du terrain intérieur du Tennis doit être entièrement reprise afin d'assurer une pratique sportive sécurisée, notamment par la réfection de la couche d'accroche de la peinture. Par ailleurs, l'un des terrains extérieurs nécessite une réhabilitation complète en vue de sa transformation en terrain de pickleball, afin d'accompagner le développement du club et de diversifier l'offre sportive proposée aux usagers.

Par ailleurs, après plus de 10 années d'utilisation, le sol du gymnase des Coteaux présente des signes d'usure. Conformément aux prescriptions du fournisseur, un gros entretien doit être réalisé afin de procéder à la régénération de la couche d'usure par l'application d'une résine.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 38 448,31 € HT. Une demande de DSIL a été déposée auprès de la Préfecture du Calvados. Le Département sollicité pour apporter son aide à hauteur de 40 % du coût du projet.

3 – Rénovation du gymnase des Marronniers :

Une première phase de travaux a été engagée en 2025, comprenant le remplacement du sol sportif ainsi que la réfection de l'étanchéité du bâtiment. Afin d'achever cette rénovation, il est envisagé de remplacer les menuiseries extérieures (portes d'accès et de secours), de mettre en place un contrôle d'accès sécurisé en substitution des clés actuelles, de procéder à la réfection des peintures et à la mise en conformité des équipements de handball.

Le coût total de ces travaux est estimé à 84 073,87 € HT. Une demande de DSIL a été déposée auprès de la Préfecture du Calvados. Le Département sollicité pour apporter son aide à hauteur de 40 % du coût du projet.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	22	Procurations	5	Votants	27
Abstentions	0	Contre	0	Pour	27

- **APPROUVE** les demandes de subventions au titre du contrat de territoire et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et leurs avenants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

